

-DENIOS-



Sous réserve de modifications techniques

Notice d'instructions **SpillGuard®**



Édition 2020-01
Notice originale

Droit d'auteur

DENIOS AG

Dehmer Straße 58–66

32549 Bad Oeynhausen

Tél. +49 5731 753-0

Fax +49 5731 753-199

E-mail info@denios.de

Cette notice comprend des textes, des images et des dessins qui ne peuvent être reproduits intégralement ou partiellement, diffusés ou communiqués autrement sans autorisation écrite expresse.

Cette notice correspond à la situation légale en Allemagne.

IMPORTANT

Lire attentivement avant la mise en service

À conserver pour une consultation ultérieure

© Copyright DENIOS AG

Sommaire

1	Remarques concernant la notice d'instructions.....	5
1.1	Avertissements.....	5
1.2	Consignes opératoires.....	6
1.3	Emphases du texte.....	7
2	Consignes de sécurité.....	9
2.1	Utilisation conforme.....	10
2.1.1	Utilisation erronée.....	10
2.2	Obligations de l'exploitant.....	11
2.2.1	Avant la mise en service.....	11
2.2.2	Obligation de contrôle des bacs de rétention.....	12
2.2.3	Résistance des bacs de rétention.....	12
2.2.4	Respect des directives de la fiche de sécurité.....	13
2.2.5	Formation.....	13
2.2.6	Utilisation en zone ATEX : exigences en matière de protection contre les explosions.....	13
2.3	Exigences envers le personnel.....	15
3	Transport et entreposage.....	16
3.1	Déballage.....	16
4	Description du produit.....	17
4.1	Vue générale.....	17
4.2	Schéma coté.....	19
4.3	Caractéristiques techniques.....	20
4.3.1	Explication des plaques signalétiques.....	21
5	Installation.....	22
5.1	Exigences à l'égard du lieu d'utilisation.....	22

6 Exploitation 24

- 6.1 Mise en service du produit..... 24
- 6.2 Utilisation du produit à un nouvel emplacement 25
- 6.3 Prendre les mesures adaptées en cas d’alarme..... 25

7 Panne et dysfonctionnement..... 27

- 7.1 Pannes possibles 27

8 Maintenance..... 29

9 Mise hors service 30

- 9.1 Éteindre..... 30
- 9.2 Nettoyer 31

10 Élimination 32

11 Conformité UE..... 33

1 Remarques concernant la notice d'instructions

Avant d'installer le produit et de le mettre en service, lisez entièrement cette notice d'instructions. Tenez toujours compte des consignes de sécurité et des avertissements.

Cette notice d'instructions s'adresse à toutes les personnes qui entrent en contact direct avec le produit.

Elle fait partie intégrante du produit.

Documents applicables

En fonction du produit, vous obtenez les documents suivants séparément comme partie intégrante de votre livraison :

- Guide rapide
- Déclaration de conformité UE (sous forme de téléchargement)
- Liste de compatibilité (sous forme de téléchargement)

Des variations sont possibles selon les pays.

1.1 Avertissements

Les avertissements se situent au début du chapitre ou de la section, avant les consignes opératoires qui présentent un danger. Les avertissements se présentent comme suit :



ATTENTION



Le symbole ci-contre désigne le type de danger.

Le symbole et le terme d'avertissement désignent un danger pouvant entraîner des blessures légères.

- Action

REMARQUE

Le terme d'avertissement désigne un danger pouvant entraîner des dommages matériels.



Ce symbole indique des consignes d'utilisation ou d'autres informations utiles.

Les dangers sont signalés par des pictogrammes :

Pictogramme	Signification
	Avertissement général



1.2 Consignes opératoires

Cette notice d'utilisation contient différentes consignes opératoires.

Exécutez l'action suivante

- ✓ Ceci est une condition préalable.

- 1. Ceci est une étape de manipulation.
- ⇒ Ceci est un résultat intermédiaire.
- 2. Ceci est une étape supplémentaire de manipulation.
- Ceci est un résultat de manipulation.

1.3 **Emphases du texte**

Texte en italique

Est utilisé pour accentuer certains mots ou phrases

Renvoi [▶ 7]

Indique que des contenus sont expliqués sur une autre page.

REMARQUE ! Texte.

Informations importantes dans le texte, les consignes opératoires ou les tableaux

ATTENTION ! Texte.

AVERTISSEMENT ! Texte.

DANGER ! Texte.



Informations importantes concernant la protection contre les explosions



Indique un signal acoustique émis après une étape de manipulation.



Indique un signal optique émis après une étape de manipulation.



www.denios.com/spillguard

De plus amples informations sont disponibles sous forme de téléchargement.

2 Consignes de sécurité

Ce chapitre vous fournit des informations importantes concernant la manipulation en toute sécurité du produit. Les informations servent à garantir la protection des personnes et un fonctionnement sûr et parfait. Vous trouverez les avertissements liés à une action dans les consignes opératoires correspondantes.

Le produit est construit selon le dernier état et les règles reconnues de la technique.

Des dangers peuvent émaner du produit si celui-ci est utilisé de manière incorrecte ou non conforme ou s'il est utilisé, entretenu ou remis en état par du personnel non qualifié.

Des dangers peuvent survenir pour :

- La santé et la vie de personnes
- Le produit et autres biens se trouvant dans les environs du produit

Respectez toutes les consignes de sécurité figurant dans cette notice d'instructions ainsi que celles mentionnées dans les notices d'instructions jointes de nos fournisseurs.

Tenez compte des prescriptions et des règles de sécurité nationales concernant les substances dangereuses, des directives de sécurité, de la sécurité d'exploitation et des obligations de l'exploitant.

2.1 Utilisation conforme

Le SpillGuard® est un système autonome de détection des fuites de produits liquides/produits dangereux. Le SpillGuard® est conçu pour une utilisation dans des bacs de rétention propres non contaminés.

Les bacs de rétention doivent être de préférence en matériaux métalliques ou non métalliques (plastique). Une utilisation en plein air est interdite.

Le SpillGuard® ne doit pas être utilisé en dehors des limites d'utilisation indiquées sur la plaque signalétique. Le SpillGuard® est conçu pour la zone ATEX 1, causée par des gaz ou des vapeurs.

Le SpillGuard® doit par précaution être uniquement utilisé avec des produits liquides déjà testés positivement par DENIOS. Vous pouvez consulter ici la liste des produits (liste de compatibilité) testés positivement :

 www.denios.com/spillguard

Les produits dangereux qui n'y sont pas listés ne doivent pas être utilisés.



Sur demande, DENIOS peut tester un produit non encore contrôlé et vérifier que le SpillGuard® fonctionne alors correctement et qu'il est adapté.

2.1.1 Utilisation erronée

La société DENIOS ne pourra en aucun cas être tenue responsable des dommages causés par une utilisation non conforme. La garantie légale et la garantie du fabricant ne s'appliquent pas en cas d'utilisation non conforme. Seul l'utilisateur sera porté responsable des dommages causés en raison d'une utilisation erronée.

Les actions suivantes sont contraires à une utilisation conforme :

- Utilisation du SpillGuard® dans des bacs de rétention destinés à stocker des produits non autorisés
- Utilisation du SpillGuard® dans des zones ATEX ne respectant pas les indications de la plaque signalétique
- Utilisation du SpillGuard® dans des zones ATEX provoquées par la poussière
- Utilisation du SpillGuard® après avoir détecté la fuite d'un produit
- Utilisation de produits non appropriés pour le SpillGuard® :

 www.denios.com/spillguard

- Non-respect des utilisations expressément décrites comme autorisées
- Changement de la batterie

AVERTISSEMENT ! Il existe un risque d'explosion à l'ouverture du boîtier dans une atmosphère ATEX. L'ouverture du boîtier peut entraîner de graves blessures ou la mort. L'ouverture du boîtier est interdite.

2.2 Obligations de l'exploitant

2.2.1 Avant la mise en service

Vérifier si le produit présente des dommages.

2.2.2 Obligation de contrôle des bacs de rétention

Le SpillGuard® est un dispositif de sécurité supplémentaire qui indique une fuite par un signal acoustique et optique.

Indépendamment de l'utilisation du SpillGuard®, l'exploitant des dispositifs de rétention est tenu d'effectuer et de documenter les contrôles visuels hebdomadaires définis dans le cadre de la directive allemande relative aux bacs en acier (StawaR) ou de l'Agrément technique général allemand (abZ).

L'utilisation du SpillGuard® ne décharge pas l'exploitant de l'installation de cette obligation.

2.2.3 Résistance des bacs de rétention



La preuve de la résistance à la corrosion des matériaux utilisés pour les bacs ainsi que la compatibilité des bacs avec les matières stockées doit être fournie.

Des bacs de rétention en acier (1.0038) conviennent pour le stockage de nombreux produits chimiques. En particulier pour les matières corrosives (acides/alcalis), il est souvent nécessaire d'utiliser un bac de rétention en plastique (polyéthylène). L'acier inoxydable offre une protection de qualité supérieure en particulier contre de nombreux liquides agressifs. Si votre produit n'est pas représenté dans la liste des compatibilités, vous pouvez vous référer à la matière du récipient de transport de votre matériel afin de choisir le bac de rétention adapté.

2.2.4 Respect des directives de la fiche de sécurité

Conformément à la réglementation REACH, le distributeur doit mettre à disposition une fiche de sécurité pour chaque produit dangereux.

En tant qu'exploitant, respectez les consignes de sécurité et les avertissements figurant dans la fiche de sécurité.

2.2.5 Formation

Formez le personnel concerné de manière suffisante et à intervalles réguliers, notamment en cas de modifications ou d'adaptations. Formez les collaborateurs lors de l'utilisation du produit dans la zone ATEX 1, formez-les particulièrement aux mesures à prendre pour éviter les risques d'explosion qui sont définies dans l'évaluation des risques ou dans le document relatif à la protection contre les explosions.

2.2.6 Utilisation en zone ATEX : exigences en matière de protection contre les explosions



Dans le cas des systèmes de stockage de liquides inflammables, il s'agit d'installations avec risque d'explosion devant être surveillées au sens du § 2 al. 30 de la loi sur la sécurité des produits. Les exigences à en déduire sont décrites dans les règles techniques allemandes de l'ordonnance de sécurité d'exploitation (BetrSichV) et de l'ordonnance sur les substances dangereuses (GefStoffV) à appliquer. Conformément à l'ordonnance de sécurité d'exploitation (BetrSichV), l'exploitant de ces installations est tenu de procéder à une évaluation des risques. De plus, il est tenu d'établir un document relatif à la protection contre les explosions, dans lequel il définit les mesures de protection adaptées afin d'éviter tout risque d'explosion.

La directive 1999/92/CE comprend par ailleurs des dispositions minimales relatives à l'amélioration de la protection de la santé et de la sécurité des employés, lesquels peuvent être mis en danger par l'atmosphère explosible. Les contenus principaux sont :

- Obligation de coordination
- Document relatif à la protection contre les explosions
- Découpage de zones dans lesquelles une atmosphère explosible peut apparaître
- Dispositions minimales relatives à l'amélioration de la sécurité et de la protection de la santé des employés qui peuvent être mis en danger par l'atmosphère explosible, ainsi que critères de choix des appareils et des systèmes de protection

Avec le document relatif à la protection contre les explosions, l'exploitant définit précisément les conditions sur le lieu d'utilisation. L'exploitant doit vérifier en détail si le produit remplit les exigences du document relatif à la protection contre les explosions.

Le produit doit être pris en considération lors de l'élaboration du document relatif à la protection contre les explosions et les mesures que celui-ci comprend.

En tant qu'exploitant, vous devez prendre d'autres mesures importantes, p. ex. :

- Incluez le système de stockage et le SpillGuard® dans les mesures locales de compensation de potentiel pour éviter les courants de compensation électriques.
- Cela vaut également pour éviter la source d'inflammation que représente la décharge d'électricité statique, le raccord au système de compensation de potentiel est ici requis.
- Dans la mesure où des récipients sont remplis de liquides inflammables sur des éléments de l'installation : tenez compte des mesures supplémentaires relatives à la décharge d'électricité statique selon TRGS 727.

- Pour respecter les valeurs de dérivation, veillez à ce que la surface de support soit exempte de restes de peinture, de restes de produit dangereux ou d'isolations non souhaitées.
- Utilisez le système de stockage de manière à exclure toute décharge électrostatique liée au processus (p. ex. lors des opérations de nettoyage, voir aussi les chapitres 4 et 5 des TRGS 727).

2.3 Exigences envers le personnel

Seul le fait de recourir à un personnel qualifié pour installer et manipuler le produit permet d'écarter les dangers.

Le personnel en cours de formation peut travailler sur le produit uniquement si une personne qualifiée surveille le travail en permanence.

3 Transport et entreposage

Le produit est livré dans un emballage en carton avec un guide rapide et un insert en carton.

Entreposez le produit comme indiqué ci-après :

- Au sec
- À température ambiante
- PAS en extérieur
- PAS exposé au rayonnement solaire direct

3.1 Déballage

Exécutez l'action suivante

- ✓ Le carton est intact.
1. Ouvrez l'emballage en carton.
 2. Extrayez son contenu.
 3. Conservez le guide rapide à portée de main à proximité du produit.

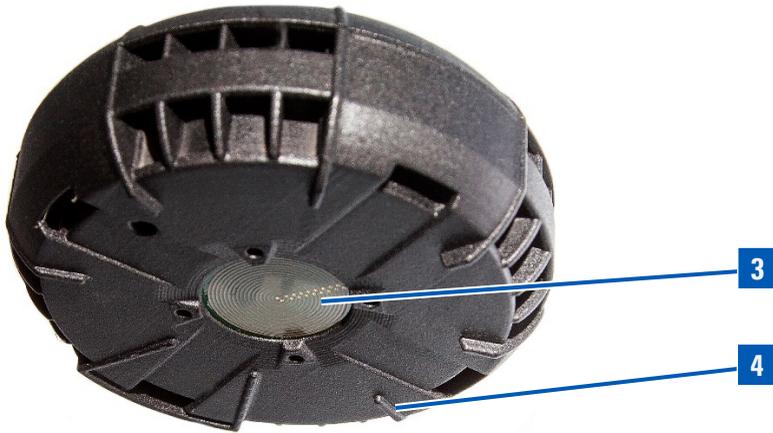


4 Description du produit

4.1 Vue générale



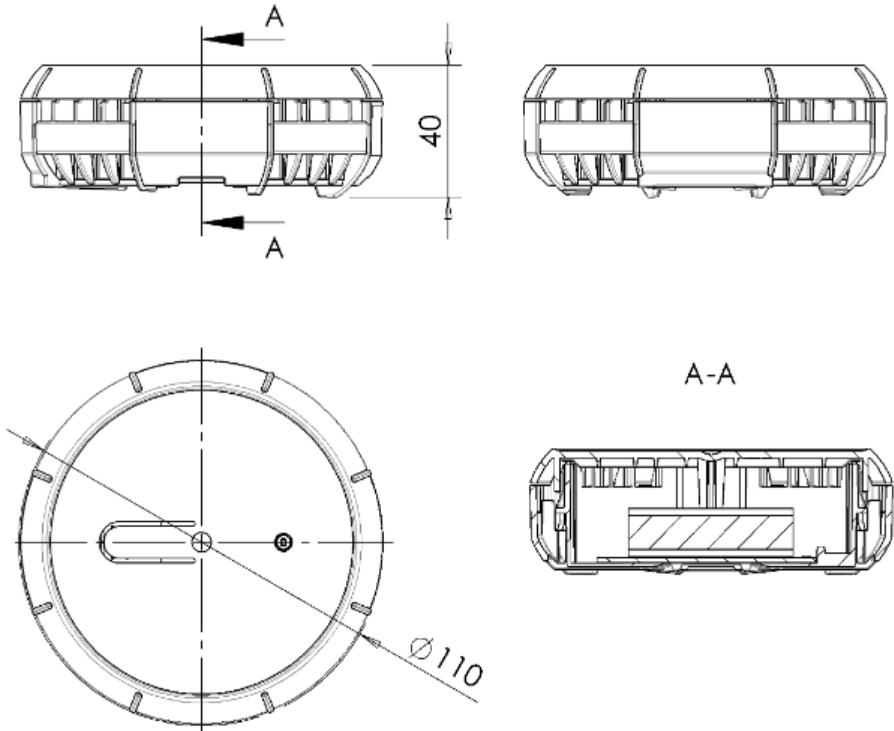
III. 1 : Vue de dessus



III. 2 : Vue de dessous

	Élément	Fonction
1	 Voyant LED « rouge »	Le voyant LED « rouge » indique des résultats pendant la mise en service, le fonctionnement et le déclenchement d'une alarme.
2	 Bouton Push	Le bouton Push sert à allumer et à éteindre le SpillGuard® ainsi qu'à éteindre/acquitter le signal en cas de déclenchement d'une alarme.
3	Capteur	Lorsque le capteur est humide, il détecte la fuite et émet un signal acoustique et optique.
4	Pied	Le pied disponible en différentes hauteurs sert à assurer un bon appui. Grâce aux différentes hauteurs des pieds, la fuite est transmise au capteur sans bulles.

4.2 Schéma coté

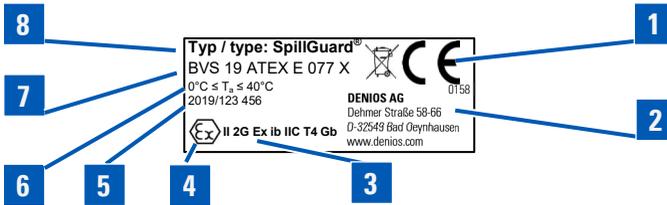


III. 3 : Dimensions en mm

4.3 Caractéristiques techniques

Description	Valeur
Dimensions	Ø 110 mm, hauteur : 40 mm
Plage de température de service	De 0 °C à 40 °C maxi
Classe de température	T4 (max. 135 °C)
Groupe de protection contre l'explosion	II C
Type de protection anti-inflammation	Sécurité intrinsèque
Catégorie d'appareil	2G
Viscosité du produit dangereux	≤ 3 000 mPas
Permittivité relative du produit dangereux	≥ 2
Poids	140 g
Tension nominale	3,6 V
Durée d'utilisation	Max. 5 ans
Hauteur de niveau nécessaire	6 mm
Niveau sonore selon la norme DIN EN ISO 3744	91,6 db (A)
Certificat d'essai de modèle type CE	BVS 19 ATEX E 077 X

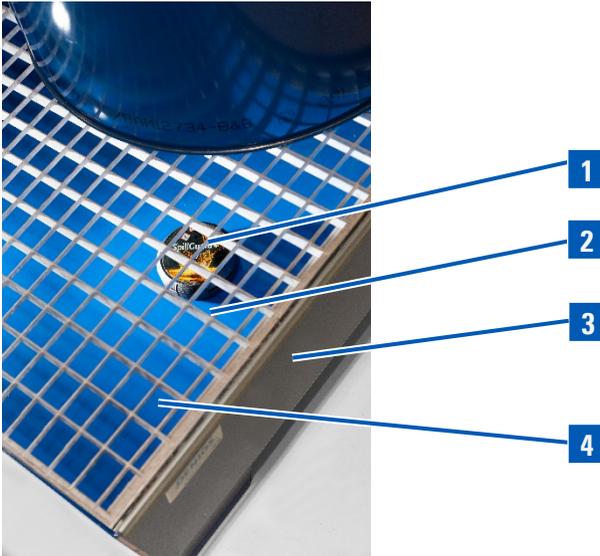
4.3.1 Explication des plaques signalétiques



Ill. 4 : Illustration schématique

- 1 Marquage CE
- 2 Nom et adresse du fabricant
- 3 Marquage du produit
- 4 Marquage ATEX
- 5 Année de fabrication/numéro de série
- 6 Plage de température ambiante T_a
- 7 Certificat d'essai de modèle type CE
- 8 Type de produit

5 Installation



/// 5 : SpillGuard® dans bac de rétention

- 1 SpillGuard®
- 2 Caillebotis
- 3 Bac de rétention
- 4 Fond du bac de rétention

5.1 Exigences à l'égard du lieu d'utilisation

Ce chapitre comprend des informations et des instructions pour installer le produit en toute sécurité. Le lieu d'utilisation du produit est le fond d'un bac de rétention.

REMARQUE

Domages matériels dus à un mauvais lieu d'utilisation.

Le chargement et le déchargement de récipients exposent le produit à des endommagements si les récipients sont directement stockés sur le fond d'un bac de rétention.

- Remplir les conditions préalables.

Les conditions suivantes doivent être remplies :

- Le fond du bac de rétention doit être exempt de saletés de toutes sortes.
- Le fond doit être plan.
- L'espace dédié au produit doit être suffisant.
- Le lieu d'utilisation doit être si possible l'emplacement le plus profond du bac de rétention afin de détecter une fuite le plus tôt possible.

6 Exploitation



ATTENTION



Irritation en cas de contact direct avec le produit dangereux.

Les mains, les yeux, etc. peuvent subir des lésions.

- Portez un équipement de protection individuelle (EPI).

6.1 Mise en service du produit

Exécutez l'action suivante

- ✓ Le produit est correctement déballé.
- ✓ Le produit est intact.
- 1. Positionner le produit à l'emplacement le plus profond du fond du bac de rétention doté d'un capteur.
- 2. Appuyez sur le bouton Push jusqu'à ce que le signal sonore  retentisse.
 - ⇒ La LED  clignote rapidement.
- 3. Attendre 30 secondes jusqu'à ce que le processus de calibrage soit terminé.
 - ⇒ 2 signaux sonores  retentissent.
 - ⇒ La LED  clignote 1 fois par minute.
- Le produit est opérationnel.

6.2 Utilisation du produit à un nouvel emplacement

Si vous souhaitez utiliser le produit à un nouvel emplacement, vous devez auparavant éteindre l'appareil, puis de nouveau le calibrer.

Exécutez l'action suivante

1. Appuyez sur le bouton Push jusqu'à ce qu'un signal sonore  retentisse.
⇒ Le produit est éteint.
 2. Placez le produit au nouvel emplacement.
 3. Appuyez sur le bouton Push jusqu'à ce que le signal sonore  retentisse.
⇒ La LED  clignote rapidement.
 4. Attendre 30 secondes jusqu'à ce que le processus de calibrage soit terminé.
⇒ 2 signaux sonores   retentissent.
⇒ La LED  clignote 1 fois par minute.
- Le produit est opérationnel.

6.3 Prendre les mesures adaptées en cas d'alarme

Lorsqu'une fuite est détectée, les signaux suivants retentissent :

-  5 signaux sonores, 15 secondes de pause
- Clignotement rapide de  pendant la pause



Lors de la manipulation de produits dangereux, respectez les directives figurant dans la fiche de sécurité du produit qui s'est écoulé, voir Respect des directives de la fiche de sécurité [▶ 13].

Exécutez l'action suivante

1. Prendre les mesures pour éliminer la fuite.

ATTENTION ! Irritation en cas de contact direct avec le produit dangereux. Les mains, les yeux, etc. peuvent subir des lésions. Portez un équipement de protection individuelle (EPI).

2. Retirez immédiatement les liquides du bac de rétention et nettoyez celui-ci.
3. Appuyez sur le bouton Push jusqu'à ce qu'un signal sonore  retentisse.
⇒ Le produit est éteint.
4. Vérifiez l'intégrité du bac de rétention et l'absence de dommages.

Mettez le produit hors service : *Mise hors service* [▶ 30]

7 Panne et dysfonctionnement

Ce chapitre comprend des informations concernant les éventuelles pannes. De plus, les mesures pour éliminer ces pannes y sont décrites.

7.1 Pannes possibles

Panne	Cause possible	Mesure d'aide
Signal similaire à une alarme sans fuite : 2 signaux sonores, 0,1 s entre le signal sonore et la pause Est allumé en permanence et fréquence synchrone au signal sonore	La tension de la batterie est trop faible	Remplacez SpillGuard® par un nouvel appareil
Déclenchement de l'alarme sans fuite	En cas de conditions climatiques particulières, il peut arriver que le capteur soit recouvert de condensation. Une fausse alarme peut alors se déclencher.	1. Éteignez l'alarme en actionnant le bouton Push (< 10 s). 2. Nettoyez le capteur au moyen d'un chiffon doux et non pelucheux. 3. Procédez au SpillGuard® calibrage : [► 25]

SpillGuard® ne s'allume pas	Le bouton Push n'a pas été maintenu suffisamment longtemps	Appuyez sur le bouton Push jusqu'à ce que le signal sonore retentisse.
	Batterie défectueuse ou vide	Remplacez SpillGuard® par un nouvel appareil
La fuite n'a pas été détectée par SpillGuard®	L'appareil a été installé à un nouvel emplacement sans qu'un nouveau calibrage n'ait été réalisé	En cas de changement d'emplacement, réalisez de nouveau le calibrage
	La hauteur de niveau nécessaire n'a pas été atteinte	Le SpillGuard® détecte la fuite dès que le capteur est humide. Cela signifie que la hauteur du niveau de 6 mm doit d'abord être atteinte.
	SpillGuard® n'est pas placé à l'emplacement le plus profond du bac de rétention	Placez-le SpillGuard® à l'emplacement le plus bas du bac de rétention
Le SpillGuard® ne peut pas être éteint après l'alarme	Le bouton Push n'a PAS été actionné dans l'intervalle de temps prescrit	Appuyez sur le bouton Push jusqu'à ce que le signal sonore retentisse (< 10 s)
Le SpillGuard® ne peut pas s'éteindre lorsqu'il est en fonctionnement	Le bouton Push n'a PAS été actionné dans l'intervalle de temps prescrit	Appuyez sur le bouton Push jusqu'à ce que le signal sonore retentisse.

8 Maintenance

Le produit ne nécessite aucun entretien. En raison de sa structure fermée, il n'est pas possible d'effectuer une réparation ou de remplacer les composants ou les pièces de rechange.

Après une durée d'utilisation de 5 ans, remplacez le produit pour pouvoir garantir une détection impeccable des fuites.

9 Mise hors service



Lors de la manipulation de produits dangereux, respectez les directives figurant dans la fiche de sécurité du produit qui s'est écoulé, voir Respect des directives de la fiche de sécurité [▶ 13].



ATTENTION



Irritation en cas de contact direct avec le produit dangereux.

Les mains, les yeux, etc. peuvent subir des lésions.

- Portez un équipement de protection individuelle (EPI).

9.1 Éteindre

Exécutez l'action suivante

- ✓ La fin de la durée d'utilisation a été atteinte ou une fuite a été détectée.
- 1. Appuyez sur le bouton Push jusqu'à ce qu'un signal sonore  retentisse.
- Le produit est éteint.

9.2 Nettoyer

Exécutez l'action suivante

- ✓ Le produit est éteint.
- 1. Nettoyez soigneusement le produit pour éliminer tous les résidus de produit dangereux.

AVERTISSEMENT ! Il existe un risque d'explosion à l'ouverture du boîtier dans une atmosphère ATEX. L'ouverture du boîtier peut entraîner de graves blessures ou la mort. L'ouverture du boîtier est interdite.

- Le produit est nettoyé.

10 Élimination



Pour l'élimination, utilisez les points de collecte locaux ou retournez le produit à DENIOS.

Exécutez l'action suivante

- ✓ Le produit est nettoyé.
- 1. N'éliminez pas le produit avec les déchets ménagers, mais conformément aux prescriptions nationales.
- Le produit est éliminé dans les règles de l'art.



11 Conformité UE

Le SpillGuard® est certifié conformément à la directive 2014/34/UE (directive ATEX). La production est soumise à des contrôles réguliers et indépendants pour vérifier qu'elle satisfait toujours les prescriptions légales et normatives.



Le SpillGuard® correspond aux exigences fondamentales en matière de protection de la santé, de la sécurité et de la protection de l'environnement des directives suivantes :

- 2014/30/UE (CEM)
- 2011/65/UE (RoHs 2)

La déclaration UE de conformité est consultable à l'adresse suivante :

 www.denios.com/spillguard



DENIOS.

271183